

Consulter les chefs d'entreprise de votre territoire sur vos projets

Vos enjeux

- Connaître les attentes et les besoins des chefs d'entreprise sur le territoire ;
- Prendre le pouls de l'activité économique dans votre ville ;
- Obtenir rapidement le point de vue des chefs d'entreprises de votre ville

L'offre :

Votre CCI vous propose de mener :

- Des consultations avec les chefs d'entreprise de votre territoire ;
- Des enquêtes qualitatives et/ou quantitatives à la demande, en interrogeant les chefs d'entreprise sur les enjeux qui vous préoccupent.

Il peut s'agir de problématiques du quotidien (estimer la santé des entreprises et des entrepreneurs de votre territoire, mesurer l'impact de travaux ou de projets urbains sur l'activité économique), d'enjeux de développement économique (mise en place de politiques de relance et de soutien aux transitions, accompagnement des entreprises du territoire dans leur développement, promotion de l'esprit d'entreprendre ...), de connaître leurs besoins (ressources humaines & emploi, transition numérique, financement, foncier & immobilier ...). La consultation peut avoir lieu dans le cadre de Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), de documents de planification ou d'urbanisme (SCOT, PLUi) ou de l'utilisation du droit de préemption sur les fonds et baux commerciaux.

Conditions d'intervention : Les conditions tarifaires varient selon les modalités d'accompagnement retenues.

Nb : Ces enquêtes sur mesure peuvent couvrir le champ de l'artisanat et de l'agriculture dans le cadre de partenariat locaux CCI-CMA-Chambre d'agriculture.

A qui s'adresser :

Contactez votre CCI de proximité :

Une offre proposée par la Chambre des commerces et d'industrie



En savoir plus : <https://www.cci.fr/web/organisation-du-reseau/annuaire>
<https://www.cci.fr/contact>